

RÉSUMÉ ENQUÊTE DE COUVERTURE VACCINALE 2023-2024

La vaccination de rappel contre la diphtérie, le tétanos
et la coqueluche (dTpa) chez les élèves de 4^{ème} secondaire
dans l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

M.OULARE, K. SARR, C. BRASSEUR

INTRODUCTION

Cette enquête a été réalisée auprès des services de Promotion de la Santé à l'Ecole (SPSE) et des centres Psycho-Médico-Sociaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CPMS WB-E) exerçant la mission de promotion de la santé à l'école. Elle a été réalisée par la Direction Santé et la Direction Recherche et Développement de l'ONE.

OBJECTIFS

L'objectif principal de cette enquête était d'établir la couverture vaccinale pour le rappel dTpa chez les élèves de 4^{ème} secondaire lors de l'année 2023-2024 et ce par province/région, par réseau de vaccinateur et par type d'enseignement. L'objectif secondaire était d'évaluer la couverture contre la rougeole-rubéole-oreillons (RRO) de transition prévue à 11-12 ans pour cette cohorte, dans cette année scolaire. Cette dernière couverture vaccinale est particulièrement importante au vu de l'objectif d'élimination mis en place au niveau européen.

ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE

Un échantillon de classes de 4^{ème} secondaire inscrites dans les écoles organisées et subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (population de référence) a été tiré de façon aléatoire dans chaque province (Bruxelles-Capitale, Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur). Cet échantillon est stratifié par réseau de vaccinateur (CPMS-W-BE, SPSE provincial / communal / COCOF et SPSE libre) et par type d'enseignement (général, technique et professionnel).

L'enquête de couverture vaccinale chez les élèves de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) a été réalisée à partir des données des dossiers médicaux des élèves. Un formulaire de recueil de données a été transmis aux services/centres qui le complètent et le renvoient. Ces enquêtes sont réalisées dans le cadre de la mission de l'article 2 (alinéa 2) du décret PSE de 2019¹. Les données récoltées sont rendues anonymes et traitées conformément au respect du RGPD².

Dans cette étude les caractéristiques principales de l'échantillon étaient les suivantes :

Tableau 1 : Répartition des élèves par province/région dans la population de référence et dans l'échantillon durant l'année académique 2023-2024

L'échantillon a été sélectionné de manière que chaque entité soit représentée individuellement, permettant ainsi une représentation par province.

Provinces et Bruxelles capitale	Nombre d'élèves dans la population		Nombre d'élèves dans l'échantillon	
	N	%	n	%
Bruxelles-Capitale	13 426	22,8	719	14,6
Brabant Wallon	5 073	8,6	479	17,6
Hainaut	16 721	28,5	642	18,5
Liège	13 072	22,2	783	17,7
Luxembourg	4 061	6,9	724	15,8
Namur	6 415	10,9	696	15,8
Total	58 768	100,0	4043	100,0

1 Pour plus d'informations :

https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&caller=summary&pub_date=19-04-17&numac=2019011882

2 Pour plus d'informations sur le traitement des données médicales : par e-mail à dpo@one.be ou par courrier à DPO ONE, Chaussée de Charleroi 95, 1060 Bruxelles.

La répartition dans l'échantillon était de 14,6 % pour Bruxelles-Capitale, 17,7 % pour Liège, 15,8 % pour Namur, 18,5 % pour le Hainaut, 17,6 % pour le Brabant wallon et 15,8 % pour le Luxembourg (Tableau 1). Les chiffres pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont donc pondérés.

Tableau 2 : Répartition des élèves de l'échantillon réel selon le genre durant l'année académique 2023-2024

Le nombre réel d'élèves pour lesquels des données ont été transmises est de 4 043. Parmi ceux-ci, la répartition filles/garçons n'a pu être calculée que pour 4 042 d'entre eux. En effet, pour 1 élève la donnée n'était pas disponible.

		N	%
GENRE	FILLE	1 967	49%
	GARÇON	2 075	51%
TOTAL		4 042	100%

Ainsi sur 4.042 élèves, 1.967 étaient des filles (49%) et 2.075 des garçons (51%) (tableau 2).

Tableau 3 : Répartition par âge de l'échantillon

Âge	Échantillon (n)	% échantillon	% cumulé
12 ans	1	0,03	0,03
13 ans	3	0,08	0,10
14 ans	55	1,38	1,48
15 ans	2 127	53,38	54,86
16 ans	1 148	28,71	83,57
17 ans	473	11,60	95,17
18 ans	150	3,48	98,65
19 ans	48	1,10	99,75
20 ans	11	0,23	99,97
21 ans	1	0,03	100,00
21 ans	1	0,03	100,00

En effet, pour 25 élèves les dates de naissance n'étaient pas disponibles. L'âge moyen des élèves de l'échantillon est de 16 ans et 12 mois.

Pour cette enquête, l'âge attendu était compris entre 15-16 ans pour des élèves de 4^{ème} secondaire. Cette tranche d'âge représente 82% de l'échantillon.

On peut observer toutefois, que les élèves âgés de 17 à 18 ans constituent environ 15 % de l'échantillon. Cela peut s'expliquer par le fait que certains élèves ont redoublé ou changé de filière scolaire. Les 3 % restants sont répartis dans les autres catégories d'âge.

RÉSULTATS

Ci-dessous sont présentés et discutés de façon succincte les principaux résultats de l'enquête.

I. COUVERTURE VACCINALE POUR LE RAPPEL DTPA CHEZ LES ÉLÈVES DE 4^{ÈME} SECONDAIRE LORS DE L'ANNÉE 2023-2024

La couverture pour la vaccination de rappel contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (dTpa) des élèves de 4^{ème} secondaire est de 57,2% (IC95% [55,7-58,8]) en FWB.

Tableau 4 : Statut vaccinal (%) pour le rappel dTpa de 15-16 ans chez les élèves de 4^{ème} secondaire par genre et par province/région, et par type de vaccinateur en 2023-2024

		Bruxelles- Capitale (n=719)	Brabant Wallon (n=479)	Hainaut (n=642)	Liège (n=783)	Luxem- bourg (n=724)	Namur (n=696)	FWB (n=4 042)
Médecin scolaire	F	47,6	52,3	40,3	49,7	47,6	41,3	46,0
	G	38,2	44,3	37,2	40,6	44,2	40,6	40,7
	T	43,0	48,2	38,8	44,6	45,8	40,9	43,3
Autres vaccinateurs	F	8,7	12,8	17,3	12,1	14,1	13,9	13,1
	G	11,7	16,4	13,5	12,9	14,7	19,8	14,6
	T	10,2	14,6	15,4	12,5	14,4	16,7	13,9
Sous-total vaccinés	F	56,3	65,1	57,6	61,8	61,7	55,2	59,2
	G	49,9	60,7	50,6	53,5	58,9	60,4	55,3
	T	53,1	62,8	54,2	57,1	60,2	57,6	57,2
Non-vaccinés	F	7,3	4,7	5,8	5,9	5,4	4,6	5,7
	G	4,6	2,9	11,2	8,8	14,7	6,2	8,6
	T	6,0	3,8	8,4	7,5	10,4	5,3	7,2
Refus	F	3,5	0,9	4,8	0,9	2,1	2,1	2,6
	G	2,0	2,5	2,9	2,9	1,0	2,2	2,3
	T	2,8	1,7	3,9	2,0	1,5	2,2	2,4
Demande médecin traitant	F	8,2	11,9	8,8	9,1	13,5	16,6	11,4
	G	6,6	7,8	5,8	13,3	6,7	4,6	7,8
	T	7,4	9,8	7,3	11,5	9,8	11,1	9,6
Sous-total non vaccinés	F	19,0	17,4	19,4	15,9	21,0	23,3	19,7
	G	13,1	13,1	19,9	25,1	22,4	13,0	18,7
	T	16,1	15,2	19,6	21,1	21,7	18,5	19,2
Sous-total statut vaccinal inconnu	F	24,7	17,4	23,0	22,4	17,4	21,4	21,1
	G	37,0	26,2	29,5	21,4	18,8	26,6	26,0
	T	30,7	21,9	26,2	21,8	18,1	23,9	23,6

Légende : F= filles ; G= garçons ; T= total ; 100% = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; autres vaccinateurs = pédiatres, médecins traitants, hôpitaux, ... ; Non vacciné = si la personne n'est pas vaccinée sur base des données vaccinales disponibles ; Refus = s'il existe un refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; les résultats (%) ont été pondérés par provinces/régions.

Chez les filles, la couverture est de 59,2 % (IC95% [57,0-61,3]) et chez les garçons, elle est de 55,3% (IC95% [53,2-57,5]).

On note des variations géographiques importantes en fonction de la province avec 53,1% (minimum) de couverture à Bruxelles et 62,8% dans le Brabant Wallon (maximum).

Le recours à un vaccinateur « autre » est de 13,9% pour la Fédération Wallonie-Bruxelles mais varie entre les régions avec un minima à Bruxelles (10,2%) et un maxima à Namur (16,7%).

En ce qui concerne le vaccinateur principal, à savoir les services SPSE-CPMS, le taux de vaccination en F W-B est 45% dont un minima dans le Hainaut (38,8%) et un maximum dans le Brabant Wallon (48,2%).

Le total d'élèves non-vaccinés au moment de l'enquête (composé des « non-vaccinés », des « refus » et « demande chez le médecin traitant ») est de 19,2% pour les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des variations géographiques importantes sont notées avec un maximum au Luxembourg (21,7%) et un minimum dans le Brabant wallon (15,2%). Parmi eux, spécifiquement, les élèves « non-vaccinés » représentent 7,2% des élèves de la F W-B. Ce taux évolue beaucoup entre province dont un maximum au Luxembourg (10,4%) et un minimum dans le Brabant Wallon (3,8%). En parallèle, le taux de refus rapporté est de 2,4 % pour l'ensemble avec un maximum dans le Hainaut (3,9%) et un minimum au Luxembourg (1,5%). Enfin, ce total inclut les « demandes chez le médecin traitant » rapportées. Ces dernières sont de 9,6% pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, le taux le plus important se situe à Liège (11,5%) et les plus bas à Bruxelles (7,4%) et dans le Hainaut (7,3%).

Le taux de statut vaccinal inconnu était de 23,6 % pour la Fédération-Wallonie Bruxelles. Nous constatons que Bruxelles présente le pourcentage le plus élevé (30,7%), tandis que le Luxembourg enregistre le taux le plus bas (18,1%).

Lorsque nous nous attardons sur le réseau de vaccinateur, des constats peuvent également être soulignés.

Tableau 5 : Statut vaccinal (%) des élèves de 4^{ème} secondaire pour le rappel dTpa de 15-16 ans par réseau de vaccinateur, par genre et type de vaccinateur en 2023-2024

		CPMS-WBE (n=878)	SPSE Libre (n=2 042)	SPSE Provincial/ Communal (n=1 122)	FWB (n=4 042)
Médecin scolaire	F	33,0	49,4	48,7	46,0
	G	30,0	43,8	44,5	40,7
	T	31,3	46,8	46,4	43,3
Autres vaccinateurs	F	12,1	13,5	13,2	13,1
	G	9,0	16,6	16,0	14,6
	T	10,4	14,9	14,7	13,8
Sous-total vaccinés	F	45,1	62,9	61,9	59,1
	G	39,0	60,4	60,5	55,3
	T	41,7	61,7	61,1	57,2
Non vaccinés	F	3,9	6,4	5,8	5,7
	G	8,4	6,6	11,9	8,6
	T	6,4	6,5	9,1	7,2
Refus	F	1,3	2,9	2,9	2,5
	G	0,8	3,0	2,3	2,2
	T	1,0	2,9	2,6	2,4
Demande médecin traitant	F	12,1	11,4	10,8	11,4
	G	6,1	9,4	6,6	7,8
	T	8,8	10,5	8,6	9,5
Sous-total non vaccinés	F	17,3	20,7	19,5	19,7
	G	15,3	19,1	20,8	18,7
	T	16,2	19,9	20,2	19,2
Sous-total statut vaccinal inconnu	F	37,6	16,4	18,6	21,1
	G	45,7	20,5	18,7	25,9
	T	42,1	18,4	18,6	23,6

Légende : F= filles ; G= garçons ; T= total ; 100% = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; autres vaccinateurs = pédiatres, médecins traitants, hôpitaux, ... ; Non vacciné = si la personne n'est pas vaccinée sur base des données vaccinales disponibles ; Refus = s'il existe un refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; les résultats (%) ont été pondérés par provinces/régions.

Selon le réseau de vaccinateurs, des différences sont également observées. Le taux de vaccination varie en fonction réseau de vaccinateurs : CPMS-WBE 41,7% (IC95% [38,4-44,9]), SPSE Libre 61,7% (IC95% [59,6-63,8]) et SPSE provincial ou communal 61,1% (IC95% [58,3-64,0]).

On constate donc une diminution d'environ 20 % des élèves vaccinés entre les CPMS-WBE et les autres réseaux de vaccinateurs.

On observe également une variation significative du taux d'inconnu entre les différents réseaux de vaccinateurs. Les CPMS-WBE affichent en moyenne 42,1 % d'inconnus, tandis que ce chiffre descend à 18,4 % dans les SPSE Libre et à 18,6 % dans les SPSE provinciaux et communaux.

Tableau 6 : Statut vaccinal (%) des élèves de 4ème secondaire pour le rappel dTpa de 15-16 ans par type d'enseignement, par genre et type de vaccinateur en 2023-2024

		Général (n=2 076)	Technique (n=1 303)	Professionnel (n=663)	F W-B (n=4 042)
Médecin scolaire	F	52,7	43,4	25,4	46,0
	G	51,2	34,4	26,8	40,7
	T	52,0	38,4	26,2	43,3
Autres vaccinateurs	F	10,7	14,4	20,1	13,1
	G	13,5	17,3	12,0	14,6
	T	12,0	16,0	15,4	13,8
Sous-total vaccinés	F	63,4	57,8	45,5	59,1
	G	64,6	51,7	38,8	55,3
	T	64,0	54,4	41,6	57,2
Non vaccinés	F	5,2	6,1	6,8	5,7
	G	8,1	9,9	7,3	8,6
	T	6,6	8,2	7,1	7,2
Refus	F	2,5	3,1	1,4	2,5
	G	1,8	3,0	2,1	2,2
	T	2,2	3,1	1,8	2,4
Demande médecin traitant	F	12,3	11,3	7,9	11,4
	G	7,4	8,3	8,3	7,8
	T	10,0	9,6	8,1	9,5
Sous-total non vaccinés	F	20,0	20,5	16,1	19,7
	G	17,3	21,2	17,7	18,7
	T	18,7	20,9	17,0	19,2
Sous-total statut vaccinal inconnu	F	16,6	21,7	38,4	21,1
	G	18,1	27,1	43,5	25,9
	T	17,3	24,7	41,3	23,6

Légende : F= filles ; G= garçons ; T= total ; 100% = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; autres vaccinateurs = pédiatre, médecin traitant, hôpitaux, ... ; Non vacciné = si la personne n'est pas vaccinée sur base des données vaccinales disponibles ; Refus = s'il existe un refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; les résultats (%) ont été pondérés par provinces/régions.

Pour la vaccination de rappel dTpa 15-16 ans, 64,0% des élèves l'ont reçu dans l'enseignement général, 54,4% dans l'enseignement technique et 41,6% dans l'enseignement professionnel (Tableau 7).

On peut également constater une part importante d'élèves ayant un statut vaccinal inconnu dans l'enseignement technique (24,7%) et particulièrement dans l'enseignement professionnel (41,3%).

II. COUVERTURE VACCINALE CONTRE LA ROUGEOLE-RUBÉOLE-OREILLONS (RRO)

Tableau 7 : Statut vaccinal (%) pour la 2^{ème} dose du vaccin contre RRO chez les élèves de 4^{ème} secondaire par genre et province/région, et par type de vaccinateur en 2023-2024

		Bruxelles- Capitale (n=719)	Brabant Wallon (n=479)	Hainaut (n=642)	Liège (n=783)	Luxem- bourg (n=724)	Namur (n=696)	FWB (n=4 042)
Médecin scolaire	F	25,3	24,3	29,3	33,4	32,0	21,7	27,7
	G	25,6	19,3	24,4	28,7	34,2	22,4	26,5
	T	25,5	21,7	26,9	30,8	33,2	22,0	27,1
Autres vaccinateurs	F	40,2	48,9	51,1	46,0	41,6	53,5	46,8
	G	29,9	43,0	42,8	45,0	36,5	47,8	40,7
	T	35,2	45,9	47,0	45,5	38,9	50,9	43,7
Sous-total vaccinés	F	65,5	73,2	80,4	79,5	73,7	75,1	74,5
	G	55,6	62,3	67,2	73,8	70,7	70,2	67,2
	T	60,6	67,6	74,0	76,2	72,1	72,8	70,8
Non-vaccinés	F	5,2	2,1	2,4	1,2	8,1	2,1	3,6
	G	6,0	4,1	5,8	2,5	10,5	3,4	5,4
	T	5,6	3,1	4,0	1,9	9,4	2,7	4,5
Sous-total non vaccinés	F	5,2	2,1	2,4	1,2	8,1	2,1	3,6
	G	6,0	4,1	5,8	2,5	10,5	3,4	5,4
	T	5,6	3,1	4,0	1,9	9,4	2,7	4,5
Sous-total statut vaccinal inconnu	F	29,3	24,7	17,2	19,4	18,3	22,7	21,9
	G	38,5	33,6	27,0	23,8	18,8	26,4	27,4
	T	33,8	29,2	22,0	21,8	18,5	24,4	24,7

Légende : F= filles ; G= garçons ; T= total ; 100% = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; autres vaccinateurs = pédiatres, médecins traitants, hôpitaux, ... ; Non vacciné = si la personne n'est pas vaccinée sur base des données vaccinales disponibles ; Refus = s'il existe un refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; les résultats (%) ont été pondérés par provinces/régions.

La couverture vaccinale pour la 2^{ème} dose de la vaccination contre RRO (RRO2) chez les élèves de 4^{ème} secondaire en 2023-2024 en FW-B est de 70,8%. Elle est de 74,5% chez les filles et de 67,2% chez les garçons. La différence, plutôt importante entre les filles et les garçons pourrait s'expliquer par un taux d'inconnu plus élevé chez les garçons, plus nombreux en professionnel et technique.

Les taux de vaccination varient également d'une province à l'autre, avec le taux le plus bas à Bruxelles (60,6%) et le plus élevé à Liège (76,2%). Il faut noter que 43,7% des vaccinations RRO2 sont effectuées par d'autres vaccinateurs (médecins traitants, pédiatres, généralistes, spécialistes, etc.), tandis que la médecine scolaire réalise 27,1% des vaccinations dans l'ensemble de la fédération.

Il y a un taux d'élèves non-vaccinés de 4,5% pour l'ensemble de la FW-B.

Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles également, 24,7 % des élèves ont un statut vaccinal inconnu. Ce taux varie considérablement, atteignant un maximum de 33,8 % à Bruxelles et un minimum de 18,5 % au Luxembourg.

CONCLUSION

La présente enquête avait pour objectif principal d'évaluer le taux de couverture vaccinale pour le rappel dTpa chez les élèves de 4^{ème} secondaire par province/région et par type d'enseignement.

Il s'agit de la deuxième enquête réalisée par l'ONE depuis celle de 2018-2019, et nous n'observons pas de différence significative dans les taux de couverture vaccinale entre les deux enquêtes, (avec un taux de 57,2 % pour les deux). Le taux d'inconnus est néanmoins un peu plus élevé pour cette enquête (23,6% comparé à 20,2% en 2018-2019).

Même si le taux de couverture ne diminue pas (57,2% pour la Fédération Wallonie-Bruxelles), il reste malgré tout, en dessous de l'objectif de 95% fixé dans le cadre du Programme de vaccination F W-B. Ceci montre la nécessité de continuer à investir du temps et des moyens concernant cette vaccination. Il est important de souligner que la pandémie de COVID-19 a entraîné un renforcement des vaccinations contre le RRO et le HPV, ainsi qu'un changement d'âge pour le RRO. En raison de ces nombreux changements apportés au programme de vaccination durant cette période, il sera nécessaire de réinvestir dans la vaccination dTpa après la période post-COVID et la fin de la transition du RRO2.

Au regard des chiffres, on peut également conclure qu'il existe des disparités géographiques en termes de taux de couverture vaccinale. Le taux de vaccination contre le dTpa est significativement plus bas à Bruxelles et dans le Hainaut. Un suivi spécifique de ces zones géographiques devrait être envisagé afin de déterminer les raisons de ces disparités.

Des variations sont également observées en fonction du réseau de vaccinateurs et du type d'enseignement.

En effet, en prenant en compte le réseau de vaccinateurs, les CPMS-WBE affichent une couverture vaccinale environ 20 % plus bas que les autres réseaux. De plus, le taux d'inconnus y est deux fois plus élevé. Cette situation est connue depuis longtemps et nécessite une réflexion de fond sur la participation des CPMS-WBE dans les missions PSE. Du point de vue du type d'enseignement, l'enseignement professionnel présente le taux de couverture le plus faible, suivi par l'enseignement technique. Une attention spécifique doit être portée pour ce public en particulier de proposer la vaccination quand les données de vaccination ne sont pas disponibles.

Les résultats de cette enquête montrent également que le taux moyen de statut vaccinal inconnu est un problème majeur, dépassant les 20 %. Ce taux d'inconnus peut augmenter considérablement en fonction de la province (Bruxelles) ou du type de réseau de vaccinateurs (CPMS-WBE). Cela démontre l'importance du registre vaccinal permettant l'encodage et le partage des données pour tous les vaccinateurs, afin de réduire ce taux élevé d'inconnus.

Enfin, il est important de noter que malgré la recommandation de vacciner à 15-16 ans en 4^{ème} secondaire, on se retrouve dans l'échantillon de cette enquête avec un âge moyen à la vaccination de 15 ans et 11 mois. On vaccine donc un peu plus tard que prévue en 4^{ème} secondaire.